

8 mars un combat permanent

Dans la Fonction Publique aussi l'égalité Hommes/Femmes :

Il s'agit bien là d'une question qui ne saurait être en aucun cas réduite à un slogan, à une date « commémorative » -fût-ce le 8 mars- ou déléguée vers telle ou telle promesse de texte législatif.

La situation dans la Fonction publique est d'ailleurs là pour rappeler qu'au-delà de l'égalité prévue par les textes, les inégalités dans la situation professionnelle sont bien réelles et parfois très fortes.

On connaît la faiblesse de la représentation des femmes parmi les emplois de direction et d'inspection (13 % alors que les femmes représentent 57,4 % des personnels titulaires) avec une évolution qui, au rythme actuel, renvoie à... 70 ans la parité.

On peut aussi relever dans le dernier rapport sur l'égalité des sexes dans la Fonction publique que pour les emplois dont les nominations sont laissées à la **décision du gouvernement**, les femmes ne représentent que

19 % (chiffre sur 2002 en baisse par rapport à 2000) : Le gouvernement peut toujours parler de la parité, dans les actes il est beaucoup moins efficace.

On ne peut non plus ignorer comment -au nom de l'égalité- les femmes ont été tout particulièrement visées par la réforme des retraites (suppression de la bonification, nouveau calcul du minimum de pension, décote...).

Ou encore des carrières plus difficiles avec la précarité, des problèmes d'accès à la formation, la mobilité par exemple, voire les niveaux de rémunérations de plus en plus liés à la fonction...

La lutte contre les inégalités, c'est d'actualité, dans la Fonction publique aussi !

Le 8 mars et au-delà...

La CGT chez le ministre

A sa demande, le Ministre de la Fonction publique a reçu une délégation de la CGT, lundi 21 février au matin. Ce rendez-vous se situait dans le cadre de rencontres bilatérales avec l'ensemble des organisations syndicales. La délégation CGT était composée d'un représentant de l'UGFF, d'un de la Santé, d'un des PTT et d'un des Services Publics.

Un ministre apparemment droit dans ses bottes ...

Le Ministre a ouvert cet échange de près de 2 heures : s'il a dit constater un fort malaise et un fort mécontentement chez les fonctionnaires (le 20 janvier et le 5 février étaient passés par là), il a réaffirmé ne pas avoir de

marges de manœuvre budgétaires sur 2005. Il a, en revanche, de nouveau évoqué sa volonté d'ouvrir de « larges » négociations sur 2006, tant sur la fusion des corps que sur la grille indiciaire et souligné sa ferme volonté de sortie de la situation de blocage actuel.

... mais, en fait, sous pression

S'appuyant sur les puissantes mobilisations de janvier et février, notre délégation a rappelé que le dossier salarial ne saurait être clos et que, notamment, une nouvelle augmentation de la valeur du point sur 2005 était incontournable. Une nouvelle fois, elle a dénoncé le dogme politique des suppressions d'emplois (avec, en particulier, les perspectives contenues dans la lettre de cadrage pour 2006) et insisté sur le fait que, favorable à la négociation, elle constatait qu'aucune discussion sérieuse et constructive ne pouvait être envisagée dans les car-

cans actuels.

Loin de ses rodomontades habituelles, le Ministre a dès lors joué profil bas. Le rapport de forces constaté ces dernières semaines, l'éventualité de son renforcement, affectaient visiblement notre interlocuteur. Et même s'il ne cédait rien officiellement et explicitement, il était clair que le Ministre vacillait quelque peu sur ses bases.

Le 10 mars, plus que jamais

Certes touchés, ministre et gouvernement ne sont pas coulés. Pour gagner sur nos revendications, il est essentiel de donner des prolongements au travail exercé depuis de longs mois, aux actions des 20 janvier et 5 février.

Dans cette optique, **le rendez-vous interprofessionnel unitaire du 10 mars** est une nouvelle étape incontournable de la mobilisation.